

Forum PME

Commission fédérale d'experts

Berne, le 8 juin 2007

Adresse :
SECO/DSKU
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Monsieur l'Ambassadeur
Alexander Karrer
Chef de la Division des questions
financières internationales et de la
politique monétaire de
l'Administration féd. des finances
Bundesgasse 3
3003 Berne

Mise en oeuvre des Recommandations révisées du GAFI

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous remercions d'avoir participé à la séance du Forum PME du 31 mai dernier et d'avoir accepté de présenter à cette occasion les principaux contours du projet de mise en oeuvre des Recommandations révisées du GAFI.

Le Forum se félicite des résultats positifs du Test PME, qui a concerné non seulement ce projet, mais également le dispositif actuel de lutte contre le blanchiment d'argent. La charge administrative de ce dernier est jugée acceptable par la plupart des intermédiaires financiers interviewés. Le projet de mise en oeuvre, selon les avis recueillis, ne devrait pas modifier cette situation.

Le rapport de test, dont vous avez déjà reçu copie, met cependant en évidence un potentiel d'amélioration du système actuel et identifie certains risques dans les nouvelles mesures prévues. Elles pourraient mener, dans certains cas, à une charge administrative trop importante. Nous pensons en particulier à la requalification des délits boursiers en crimes et à l'élargissement du champ d'application de la LBA à la lutte contre le financement du terrorisme. Dans le premier cas, les intermédiaires financiers craignent de devoir exercer une surveillance boursière de leurs clients, tâche pour laquelle ils ne se sentent pas compétents. Dans le deuxième cas, ils redoutent de devoir mettre en place des systèmes de surveillance informatique coûteux, faisant doublon avec ceux des banques. De manière générale, les représentants de la branche demandent à ce que les exigences du système de lutte contre le blanchiment d'argent soient davantage différenciées en fonction de la taille des entreprises et à ce que l'approche générale soit basée sur le risque.

Nous vous prions de tenir compte, dans la suite des travaux, des besoins exprimés par les intermédiaires financiers interrogés. Leurs requêtes et propositions d'améliorations concrètes sont consignées dans le rapport de test. Il est, selon le Conseil fédéral, nécessaire d'éviter que les PME soient surchargées par des tâches administratives. Cette nécessité est d'autant plus grande que les entreprises du secteur financier sont déjà soumises à une charge considérable.

Nous vous remercions à nouveau de votre disponibilité et de votre présentation lors de notre séance. Notre secrétariat se tient volontiers à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations.



Eduard Engelberger
co-Président du Forum PME
Conseiller national
Président de l'Union suisse
des arts et métiers (USAM)



Dr. Eric Scheidegger
co-Président du Forum PME
Ambassadeur, Directeur suppléant et
Chef de la promotion économique du
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)